



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Infirmier
Métier	Infirmier
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0226 – G38 Hospitalisation complète CR 0248 - Service commun 69Z64
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2285 - Personnel de nuit G38H : G. Lanteri Laura/ G. Canguilhem/ F. Dolto/ J.-B. Pontalis UF 2670 - Personnel de nuit 69Z64 : PEP'S

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier (ière) est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins, des cadres de santé du bureau de coordination, assistants du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé garant du projet de service de l'unité.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- **L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)**
- **L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel**

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Amplitude horaire 10h : 20H45 / 06H45
- Amplitude horaire 12h : 19h30 / 07h30
- Cycle hebdomadaire de 32H30

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution.



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1, 2, 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.

Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend **3 services sectorisés** :

- Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges LANTERI-LAURA, Georges CANGUILHEM, Françoise DOLTO, Jean-Bertrand PONTALIS.
- Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO)
- Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif ROUSSY ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEP'S programme rétablissement, PEP'S case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle technique ou éducative en tenant compte de l'évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

Activités principales :

Poste de nuit

- Réaliser l'accueil des patients entrant : entretien médico-infirmier, inventaire, présentation de l'unité, administratif, personne de confiance, livret d'accueil, check-list, prise des paramètres vitaux et douleur ;
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement ;



- Mettre en œuvre les traitements prescrits ;
- Préparation des bilans biologiques en binôme avec ASD ;
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible au regard de leur pathologie en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du Pôle ;
- Conduire des entretiens infirmiers ;
- Garantir le confort et la sécurité des patients ;
- Veiller au bon déroulement du sommeil des patients ;
- Réaliser les surveillances prescrites ou évaluées nécessaires par les prises en soins : risque suicidaire, isolement, risque de fugue ;
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre de soins ;
- Organiser, sous sa responsabilité, son travail en collaboration avec les ASD, dans le respect de leur champ de qualification ;
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles ;
- Assurer la tenue des dossiers ;
 - Traçabilité écrite élaborée/pancarte ;
 - Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues...) ;
- Assurer l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (ASD) ;
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins ;
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et élèves aides-soignants ;
- Participer à l'accueil et l'encadrement des nouveaux professionnels
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux ;
- Réaliser l'entretien du matériel biomédical et pharmaceutique ;
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement ;
- Consulter régulièrement les mails professionnels pour prendre connaissance des informations de l'encadrement et de l'établissement ;

Activités spécifiques :

Au sein d'une équipe restreinte, un véritable binôme est constitué par l'infirmier et l'aide-soignant sur l'ensemble du poste de travail nocturne ; les soins et les surveillances sont assurés ensemble pour la sécurité des patients et des professionnels.

7.1. Savoir sécuriser une unité de soins la nuit :

- Organise son poste de travail de manière efficace afin d'instaurer un sentiment de sécurité et de confiance dans l'unité de soins ;
- Tour commun avec l'équipe de jour en début et en fin de poste (si absence ASD) ;
- Relèves en début et en fin de poste ;
- Travailler en sécurité, port du PTI ;
- Tour initial de tous les patients en chambre après la relève ; administration des traitements selon PM ;
- Surveillance sécuritaire durant la nuit : Une présence régulière/tour est assurée tout au long de la nuit afin de veiller à la sécurité et au confort des patients
- Travail en binôme avec ASD ;
- Savoir-faire ;
- Réassurance auprès des personnes hospitalisées ;
- Intervenir sur les situations d'urgence ;
- Transmettre et alerter les médecins de garde lors de situation nécessitant une évaluation médicale ;
- Connaître les numéros de téléphone essentiels (Urgence vitale, sûreté, sécurité incendie, BC...)
- Connaître les procédures et protocoles en application sur le CHV et prendre en compte leurs évolutions ;



- Savoir prendre tous les relais nécessaires des collègues de jour pour garantir la continuité des soins ;
- Identifier et évaluer des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, sensoriels et communicationnels des personnes hospitalisées en lien avec l'équipe de jour ;
- Se tenir informé des prises en soins sur CORTEXTE et de leur évolution ;
- S'investir dans la coordination jour/nuite notamment par des transmissions orales et écrites, explicites, factuelles et précises ;
- S'investir dans la coordination jour/nuite ;

7.2. Activités spécifiques transversales (Jour/Nuit)

- Gestion du sac à dos DV un mois sur deux : équipe jour/nuite (avec binôme ASD) ;
- Contrôle des péremptions - Armoires à pharmacie (avec binôme ASD) ;

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à s'adapter au rythme du travail de nuit ;
- Sens de l'organisation et des priorités.
- Posséder un esprit d'initiative et une capacité d'autonomie ;
- Savoir travailler en binôme avec l'ASD ;
- Investir la référence d'une thématique : tutorat, pharmacie, qualité ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Posséder le sens de l'organisation et de la planification du travail ;
- Être capable d'écoute et d'empathie ;
- Aptitude à rendre compte ;
- Faire preuve de maîtrise de soi face à des situations de crise ;
- S'inscrire dans un processus de formation continue ;
- Faire preuve de dynamisme et autonomie ;
- Faire preuve de disponibilité et de solidarité pour garantir la continuité et la sécurité des soins : travail posté, remplacements, aide institutionnelle ;
- Disponibilité.

8.1 Formation souhaitée

- Diplôme d'Etat Infirmier ou d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

8.2 Expérience professionnelle

- Une expérience en psychiatrie de jour est souhaitable

9. FORMATIONS SPECIFIQUES ATTENDUES

- RAISOPSI/NEGOCIATION DE CRISE
- FORMATION SOCLE PERSONNE EN CRISE SUICIDAIRE
- SOINS SANS CONSENTEMENT
- PTI
- Détresses vitales/AFGSU
- Informatiques (CORTEXTE, BLUEKANGO, OUTLOOK, OCTOPUS, COPILOTE)

**INFIRMIER (ERE) NUIT
 HOSPITALISATION POLE OUEST**

PRP-GRH-1111
 Version 01
 Date de validation
 25/08/2025

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création d'un profil de poste commun à l'hospitalisation complète du pôle OUEST.
- Remise en forme sous nouvelle cartouche graphique.

Rédaction	Vérification	Validation
Sabrina MOUTLEN FF CDS Bureau de Coordination Nuit	Corinne BOUCHET CSS BC Direction des Soins	Pierre Hubert DUCHARME Coordonnateur des Soins Direction des Soins